

Moyens pour l'Education Nationale : le ministre prépare une rentrée 2022 catastrophique

Lors du comité technique ministériel du 15 décembre 2021, les chiffres de la répartition des « moyens » par académie ont été communiqués. Dans la continuité des précédentes rentrées, 2022 s'annonce catastrophique.

Le ministre se livre à un tour de passe-passe : il ne communique plus de données en nombre de postes dans les académies, mais il mélange consciencieusement emplois (dont de nombreux CDD), heures supplémentaires et heures de formation initiale pour les enseignants, qui devront travailler à temps-plein.

Dans le premier degré, en privant les 4050 stagiaires de leur formation, avec un temps complet en classe, le ministre récupère 2025 ETP de moyens d'enseignement. Dans ces moyens pris sur le dos des stagiaires, il faut retirer la création de 60 postes d'IEN pour les évaluations d'écoles, les décharges de direction (1243 ETP), les moyens liés aux expérimentations relatives aux politiques territoriales (Contrats locaux, « Grand Marseille »...). Il n'y a donc aucune création de postes dans le 1^{er} degré et les DASEN vont annoncer des centaines de suppressions de classes dans les comités techniques départementaux.

Dans le second degré, 410 équivalents temps plein d'enseignants sont supprimés (alors que 1883 postes ont déjà été supprimés en 2021). La réforme des concours permet d'économiser 2025 postes. Comme dans le 1^{er} degré, 60 postes d'IA-IPR sont créés pour les évaluations des établissements. 24 académies sur 30 perdent des « emplois ». Le ministre affiche 1615 « moyens » d'enseignement supplémentaires. Nul ne sait comment ils seront utilisés : Postes de titulaires ? Heures supplémentaires ? Contractuels ?

Les personnels administratifs perdent 30 postes : 12 académies sur 30 voient leur nombre baisser, 7 n'ont aucune création. Avec une nouveauté : le redéploiement de 80 postes déjà existants pour le suivi du SNU (service national universel) : ils dépouillent encore un peu plus l'administration de l'Education nationale pour la mise en place de leurs contre-réformes !

Les créations de postes en Assistants de Service social et d'infirmières sont dérisoires. Sur les 30 académies, 50 postes pour ces deux corps sont créés. Le ministre n'a tiré aucune leçon de la situation sanitaire et sociale.

Le ministre budgète 1,2 millions d'heures supplémentaires destinées aux AED (équivalent à 800 postes) alors que les vies scolaires sont largement sous-dotées.

Ce qui est clair, c'est que des centaines de classes vont se retrouver sans professeurs et vont fermer. En plus, rien ne garantit que tous les postes aux concours soient pourvus, dans une situation où cette année, le recul d'un an du concours réduit de fait le nombre de candidats.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève pour couvrir toutes les initiatives, notamment durant les CTA, CTSD et CDEN qui vont se tenir en début d'année 2022. Elle invite les personnels à se réunir dès la rentrée de janvier, dans l'unité la plus large, pour établir leurs revendications en postes et moyens, et de retrait des contre-réformes.

Montreuil, le 16 décembre 2021